
UNE ÉCHELLE UNIDIMENSIONNELLE DES PCS : REVISITER LA MÉTHODOLOGIE DE L'IPS (INDICE DE POSITION SOCIALE)

Thierry ROCHER (*)

(*) DEPP, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, Ministère de l'éducation nationale

thierry.rocher@education.gouv.fr

Mots-clés : indice

Domaine concerné : Indicateurs, échelles, indices

Résumé

L'objet de l'intervention est de présenter et de revisiter les fondements méthodologiques de l'IPS (indice de position sociale) dont la première version date de 2016 (Rocher, 2016), qui permet d'appréhender le statut social des élèves à partir de la profession et catégorie sociale (PCS) de leurs parents.

À l'origine, la construction de cet indice était motivée par deux besoins principaux : disposer d'une variable qui synthétise plusieurs dimensions (sociale, économique, scolaire), à partir de la PCS, variable centrale de description de l'origine sociale dans le champ de l'éducation ; disposer d'une variable quantitative pour décrire des groupes d'élèves et pouvoir ainsi facilement passer du niveau de l'élève à celui de la classe, de l'établissement, etc.

L'idée est simple : il s'agit de transformer la variable PCS, c'est-à-dire d'attribuer une valeur numérique à chaque PCS. Dès lors que les PCS sont disponibles (base de données, enquêtes), il suffit d'appliquer les valeurs de référence et de considérer cette nouvelle variable comme quantitative. Il est alors très simple de calculer le niveau social d'un établissement, avec l'indice moyen par exemple, ou les disparités sociales au sein d'une académie, avec l'écart-type. Cette idée n'est pas nouvelle, mais elle s'inscrit plutôt dans une tradition anglo-saxonne et renvoie à la notion de statut social (status). Cette approche consiste en effet à construire une mesure unidimensionnelle de la stratification sociale. En théorie, c'est une vision discutable de l'univers social — en tout cas opposée à la tradition sociologique française. Mais en pratique, un tel indice constitue un outil d'analyse très utile.

Concrètement, pour déterminer les valeurs associées aux PCS, nous considérons tout simplement la moyenne pondérée de caractéristiques (ou combinaison linéaire) par PCS. L'indice d'une PCS est ainsi le résumé quantitatif d'un certain nombre d'attributs socio-économiques. Cette approche implique donc un modèle sociologique, qui place au cœur de l'analyse des variables en lien avec l'éducation.

La présentation revisite les aspects méthodologiques suivants de la construction de l'indice :

14^e édition des Journées de méthodologie statistique de l'Insee (JMS 2022)

- La méthode retenue pour calculer l'indice, réalisée via une ACM, est comparée avec d'autres méthodes telles que la régression PLS (Partial Least Square) ou l'analyse discriminante. En outre, différentes possibilités de traitement des valeurs manquantes lors de l'ACM sont considérées.
- Le choix des variables prises en compte dans sa construction, qui s'appuie sur le concept de variables médiatrices¹ de l'influence de la PCS sur les acquisitions des élèves, appréhendées par des régressions de variables candidates pour composer l'indice sur le score obtenu aux évaluations standardisées.
- Les données mobilisées et leur traitement : en l'occurrence, ce sont les données des 35.000 élèves du panel 6^{ème} 2007 qui ont été mobilisées et plus particulièrement les informations très riches recueillies via le questionnaire famille (diplômes, revenus, possessions, pratiques culturelles, etc.). Une comparaison est également réalisée avec les données des 15.000 élèves du panel CP 2011, qui étaient en 6^{ème} en 2016, soit neuf ans plus tard que le précédent panel.
- La catégorisation sociale qui peut être appréhendée de différentes façons. En particulier, une attention est portée à l'erreur de mesure, grâce à la comparaison des PCS enregistrées dans les systèmes d'information et les PCS déclarées en clair dans l'enquête famille du panel.
- Les caractéristiques de l'indice, en particulier l'échelle de ses valeurs et sa standardisation, mais également une analyse de l'impact de sa variabilité lors de son utilisation au niveau d'un établissement scolaire, *via* l'étude de la variance du premier facteur de l'ACM selon les valeurs de la PCS.

Rocher, T. (2016). Construction d'un indice de position sociale des élèves. *Éducation & formations*, DEPP, 2016, pp.5-27.

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01350095/document>

¹ Pour rappel, quatre conditions sont généralement discutées pour établir un effet de médiation : la variable causale X est corrélée à la variable de résultat Y ; la variable causale X est corrélée à la variable médiatrice M ; la variable médiatrice M affecte la variable de résultat Y, lorsque la variable causale X est contrôlée ; l'effet de X sur Y est atténué, voire annulé, lorsque l'on contrôle par M.